

*L'Adresse—M. D. S. Macdonald*

Au lieu d'abaisser le prix international du pétrole, le gouvernement iranien proposerait de consacrer une partie des bénéfices provenant de la hausse des prix à ce genre d'aide. Les avis diffèrent sur ce point parmi les nations productrices. De l'avis du gouvernement d'Arabie Saoudite, exprimé par le ministre du pétrole de ce pays, il faut diminuer le prix. Pour le moment, il est difficile de dire à quoi cela aboutira, sauf qu'il y aura une réunion des nations de l'OPEP vers le milieu du mois. Il se peut alors que nous ayons une meilleure idée de la possibilité d'une baisse de prix, initiative que, d'une manière générale, le gouvernement actuel appuierait.

Ma visite aux pays producteurs de pétrole a eu lieu à un moment où plusieurs pays industrialisés annonçaient des accords de troc bilatéraux avec les pays producteurs de pétrole. Le Canada pense qu'à la longue, des accords de troc favorisent les forts par rapport aux faibles, c'est-à-dire qu'il favorise les pays industriels évolués qui ont les moyens de se procurer le pétrole, au contraire des pays émergents qui ne jouissent pas des mêmes avantages. C'est pour cette raison que je n'ai pas tenté de conclure d'accord de troc de quelque sorte en matière de technologie nucléaire ou autre, avec les représentants des gouvernements avec qui je me suis entretenu.

La technologie nucléaire du réacteur CANDU que nous avons mis au point suscite beaucoup d'intérêt dans les pays qui envisagent un développement nucléaire. Tout récemment, le gouvernement britannique examinait la possibilité d'acheter des réacteurs nucléaires de l'étranger, par suite des résultats peu satisfaisants des divers genres de réacteurs mis au point au Royaume-Uni. C'est à cause de cela et avec l'appui du ministre de l'Énergie de l'Ontario et des fonctionnaires de l'Énergie atomique du Canada, Limitée, et de l'Hydro-Ontario, que, profitant de l'ajournement des Chambres, nous avons fait valoir tous les avantages du réacteur CANDU auprès des ministres et des fonctionnaires britanniques.

Une décision là-dessus a été remise à plus tard naturellement, par suite des élections d'hier, et sera peut-être ajournée plus longuement que nous ne le croyions alors, mais nous comptons que d'ici quelques mois, les Britanniques décideront s'ils doivent adopter le réacteur essentiellement américain à eau légère ou le réacteur à eau lourde à vapeur mis au point par les Britanniques eux-mêmes ou peut-être le réacteur CANDU.

Nous avons fait valoir auprès des fonctionnaires britanniques l'avantage du réacteur CANDU sur le plan industriel, non seulement sur les marchés britanniques et canadiens mais sur ceux du tiers monde également, où il a des possibilités industrielles. Les coûts d'exploitation modiques de l'uranium naturel et la situation indépendante de l'offre dans ce domaine sont des avantages incontestables du réacteur canadien. Nous l'avons également signalé au chah d'Iran et aux fonctionnaires de son gouvernement. Ce pays projette l'aménagement d'une puissance nucléaire d'au moins 20,000 mégawatts, entreprise qui semble devoir fournir au Canada l'occasion tout indiquée de pénétrer sur ce marché au cours des années à venir.

En ce qui concerne le plan international, les députés sont sans doute au courant de nos entretiens récents et soutenus avec des fonctionnaires de l'énergie des États-Unis, au niveau tant bilatéral que multilatéral. J'ai l'impression que, grâce à ces échanges, les vues et les problèmes particuliers de chacun des pays sont mieux compris et reconnus qu'auparavant. A une époque de rareté mondiale d'énergie comme celle où nous nous engageons actuellement, il importe que les États-Unis et les autres grands

pays consommateurs reconnaissent que la situation canadienne, du point de vue des ressources, n'est pas une panacée comme on a tendance à le croire dans certains milieux. Il ne faut pas que nous confondions nos ressources potentielles avec nos réserves économiques et certaines d'énergie.

Il nous faut également tenir compte du grave défi que lancerait à notre économie la mise en valeur de nos richesses naturelles du point de vue financier, main-d'œuvre et besoins matériels. C'est un problème généralement admis aux États-Unis. Nous avons également indiqué notre désir d'apporter notre aide dans la mesure où ces limitations nous le permettront.

Le prochain débat spécial des Nations Unies sur les denrées de base offrira aux pays membres l'occasion d'exposer leurs points de vue sur l'importance des ressources mondiales en la matière et sur la façon dont elles doivent être gérées, compte tenu d'une demande à croissance rapide. J'espère que ce débat se concentrera sur le gaspillage actuel de ces ressources et sur les limites dans lesquelles des mesures de conservation amortiront le choc du futur.

J'aimerais également dire quelques mots sur la Société nationale des pétroles. Comme vous le savez, le 6 décembre dernier le premier ministre (M. Trudeau) annonçait l'intention du gouvernement de créer cette société. Les événements qui se sont déroulés depuis cette annonce du 6 décembre ont confirmé la nécessité de cette décision et une mesure habilitante sera présentée dès que possible au cours de cette session. Bien que la plus forte part des activités de cette société soit consacrée à l'exploration, nous estimons qu'elle devrait contribuer à la mise en valeur de l'important gisement de pétrole que présentent les sables bitumineux d'Athabasca tant par l'apport de techniques de forage que par l'élaboration sur place de méthodes d'extraction. Les événements pétroliers de ces derniers mois ont également fait ressortir le rôle à venir d'une telle société au cas où les tractations de gouvernement à gouvernement doivent devenir la méthode courante d'obtention de pétrole de l'étranger.

J'aimerais dissiper un malentendu qui a peut-être fait suite à l'annonce du premier ministre concernant les 40 millions de dollars qui seront consacrés à la recherche et à la mise en valeur des sables bitumineux. On a dit que ces 40 millions représentaient la participation financière maximum du gouvernement dans cette société, alors qu'ils seront consacrés uniquement à la recherche concernant les sables bitumineux. On s'attend à ce qu'un investissement de centaines de millions de dollars soit nécessaire au cours des premières années d'exploitation de la société. Le gouvernement espère que cette société permettra au Canada de jouer un plus grand rôle dans l'exploration du pétrole et, par la suite, dans la production du pétrole.

La société, en plus de ses propres activités d'exploration, cherchera à participer à une entreprise conjointe avec les petites sociétés contrôlées par des capitaux canadiens qui ont généralement du mal à effectuer les travaux longs et coûteux d'exploration qui sont nécessaires, en particulier dans les régions frontalières. Elle pourra également, si besoin est, acquérir des entreprises qui s'occupent actuellement de l'industrie du pétrole au Canada. Les investisseurs étrangers n'ont pas été et ne seront pas découragés d'investir dans cette industrie, soit seuls, soit en collaboration avec la nouvelle société, dans la mesure où cela servira les intérêts canadiens. Cependant, le Canada n'a pas les moyens financiers et autres nécessaires pour jouer un rôle plus important dans les travaux d'exploration et de